



Région  
**Hauts-de-France**

Le Président

**Madame Agnès PANNIER-RUNACHER**  
Ministre de la Transition écologique, de la  
Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la  
Pêche  
Hôtel de Roquelaure  
246 boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS

Lille, le 23 juin 2025

Madame la Ministre,

Le 12 décembre dernier, la Région Hauts-de-France réunie en séance plénière a voté un vœu pour interpeller la Commission européenne concernant la méthodologie du groupe de travail NADEG sur la gestion des espèces migratrices à l'échelle européenne.

Le groupe avait engagé des travaux sur la durabilité des prélèvements d'espèces d'oiseaux chassés sans prendre en compte de l'intégralité des données disponibles. Suite à de nombreuses alertes – dont celle de la Région – et leur prise en compte, les experts consultés ont rendu leurs conclusions en avril dernier.

Ils s'accordent à dire que 3 espèces migratrices nécessitent une gestion adaptative – le fuligule milouin, la caille des blés et le canard siffleur – sur les 33 espèces migratrices examinées. Aucune mesure d'interdiction immédiate n'est prévue dans les préconisations des scientifiques.

A quelques jours du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage (CNCFS) qui se tiendra le 26 juin prochain, vous portez notamment le projet d'un moratoire sur le fuligule milouin, mais aussi une réduction des périodes de chasse pour 6 autres espèces, dont certaines non concernées par l'étude européenne, comme le lagopède alpin.

Les chasseurs de gibier d'eau seraient les premiers impactés par ces nouvelles restrictions mais aujourd'hui, se sont tous les chasseurs qui vous alertent sur ces propositions de mesures déconnectées de la réalité du terrain et incohérentes avec les préconisations européennes.

Je veux relayer et défendre leur voix car je suis convaincu que la chasse et la préservation de la biodiversité sont intimement liés. Les chasseurs contribuent à création et à l'entretien de nombreuses zones humides dans nos territoires et nos ruralités. La préservation de la biodiversité, la gestion des espèces de gibier d'eau et les pratiques de chasse sont indissociables.

Je vous appelle à pleinement considérer le travail mené par les experts consultés au niveau européen et les mesures de gestion des espèces d'oiseaux migrateurs qu'ils préconisent.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma haute considération.

**Xavier BERTRAND**



151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais  
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr